

*ALLIK Amel*

Laboratoire SLADD

Université Mentouri Constantine

## **LANGUES ÉTRANGÈRES, REPRÉSENTATIONS ET CHOIX LINGUISTIQUES**

Compte rendu d'une enquête menée chez des  
apprenants de troisième année du secondaire

---

### **INTRODUCTION**

Dans une situation de contact des langues, les locuteurs sont constamment amenés à opérer des choix. Ces choix, qui peuvent s'effectuer dans un large éventail de situations, comprenant aussi bien le cadre des échanges discursifs que celui de l'apprentissage des langues, coïncident quelquefois avec les préférences linguistiques générales des locuteurs, mais peuvent aussi correspondre – c'est le cas le plus plausible – à un ensemble de normes objectives et subjectives partagées par les membres de la communauté linguistique. Dans les deux cas, les représentations linguistiques des locuteurs sous-tendent souvent ces choix.

S'inscrivant dans le cadre de la micro-sociolinguistique, le présent article présente les résultats d'une enquête effectuée dans un lycée de la région de Bejaia, concernant les représentations des langues étrangères les plus présentes dans l'environnement algérien (le français et l'anglais), et leur impact sur les choix linguistiques relatifs à l'apprentissage ainsi que sur les préférences linguistiques des apprenants enquêtés.

### ***1. Les langues étrangères en Algérie***

Les langues étrangères les plus présentes en Algérie sont le français et l'anglais. Ces deux langues sont appréhendées par l'enseignement. Le

français est passé progressivement du statut de langue d'enseignement, à celui de première langue étrangère. Pendant plus de vingt ans, il était appris à partir de la quatrième année du fondamental comme première langue étrangère. Désormais (depuis 2003), il est enseigné dès la deuxième année du fondamental.

L'enseignement de l'anglais en Algérie a également connu plusieurs réformes. Durant la période marquée par l'avènement de l'école fondamentale, il commençait obligatoirement à partir de la huitième année. Pendant une courte période qui a débuté en 1993, les apprenants pouvaient choisir en quatrième année d'étudier l'anglais au lieu du français comme première langue étrangère. Dans le cadre de la réforme de 2003, il est désormais appris en première année du moyen.

Si à l'échelle mondiale, l'anglais devance le français dans plusieurs domaines<sup>1</sup>, en Algérie, ce n'est pas encore le cas. Il est vrai que l'emploi de la langue anglaise est de plus en plus fréquent dans les domaines de la recherche scientifique et du travail. Mais le français est plus souvent présent, à des degrés divers, aux niveaux de l'écrit et de l'oral, dans les différents domaines de la vie des Algériens (excepté le domaine de la justice)<sup>2</sup>. Une enquête du CNEAP<sup>3</sup> a montré que le français était la « *première langue étrangère dans la société, les entreprises et dans les institutions...* » Dans les conversations quotidiennes, la presse écrite, la radio, la télévision, l'enseignement, les enseignes des magasins, les spots et les placards publicitaires, etc., cette langue est employée soit de façon exclusive, soit en mixage des codes ou en *dialinguisme*. Cependant, cette utilisation est généralement différente de la norme exogène et est taxée selon les auteurs de *norme endogène* (CHERRAD), de *particularisme lexical* (DERRADJI), ou encore de *sabir* (MILIANI)<sup>4</sup>.

Ces deux langues étrangères bénéficient d'un prestige certain chez les Algériens. Conformément aux représentations qui prévalent dans la plupart des autres pays, l'anglais est vu comme la langue du savoir et de l'économie. En revanche, si le français est surtout vu ailleurs comme la langue de la culture, en Algérie, il est aussi considéré comme la langue des affaires, de la technologie, et de la promotion sociale.

## 2. La notion de représentation

Emprunté à la psychologie sociale, domaine où il correspond à «*une forme de connaissance, socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social*»<sup>5</sup>, le concept de représentation a acquis, en sociolinguistique, une valeur heuristique dont témoigne ses nombreuses utilisations dans les différentes études qui se réclament de cette discipline.

Les représentations linguistiques sont à appréhender dans le cadre de leurs interactions avec un ensemble de phénomènes dits épilinguistiques, et peuvent être définies comme autant de croyances, de conceptions, d'idées linguistiques, souvent stéréotypées, pouvant concerner différents aspects des langues et des usages : structure, valeur, fonctions, origines, etc. L'ensemble des représentations concernant un usage, une langue ou un locuteur, dans un groupe social ou chez un sujet parlant donnés est appelé *image linguistique*. La totalité des représentations linguistiques dans un groupe social ou chez un sujet parlant fait partie de *l'imaginaire linguistique* de ce groupe ou de ce sujet.

Le rôle des représentations est des plus importants, puisqu'elles permettent de :

1. appréhender, évaluer et classer les différentes langues et usages, ainsi que les locuteurs qui les produisent ou s'y identifient.
2. déterminer les différentes attitudes, opinions, productions linguistiques, voire certains comportements sociaux, au gré des situations ; c'est-à-dire orienter les comportements et les discours.
3. expliquer et justifier les pratiques et les opinions d'autrui et les siennes propres.

## 3. L'enquête sociolinguistique

Le groupe social concerné par notre enquête était constitué de 89 apprenants de troisième année du secondaire (ancienne terminale), de sexes, de filières, de milieux socioéconomiques et de groupes de référence culturelle différents. Ces quatre facteurs d'hétérogénéité de ce groupe ont été retenus comme variables.

L'objectif de notre enquête était double : d'abord, reconstituer les images du français et de l'anglais dans ce groupe, ensuite, vérifier les coïncidences entre préférences linguistiques générales et choix linguistiques spécifiques à l'apprentissage, tout en tentant d'expliquer ces deux types de choix. Le questionnaire utilisé à cet effet, était constitué de deux types de questions. Le premier type prenant en charge les déterminants socioéconomiques et culturels des enquêtés, et le deuxième concernant les représentations des deux langues étrangères concernées. Parmi les questions se rapportant aux représentations linguistiques, deux, ouvertes, concernaient les choix linguistiques relatifs à l'apprentissage et les préférences linguistiques :

1. a- Si un(e) ami(e) qui veut étudier à l'université une langue étrangère, hésite à choisir entre une licence d'anglais et une licence de français, quelle est la licence que vous lui conseilleriez ?

La licence de français.

La licence d'anglais.

b- Quels seraient les arguments que vous lui donneriez pour le / la convaincre (pour qu'il / qu'elle suive votre conseil) ?

1. L'anglais      Le français. 2. a. Quelle est la langue étrangère que vous préférez :

b. Pourquoi ?

Ces questionnaires ont été distribués aux apprenants en mai 2003. Leur analyse était essentiellement une analyse du contenu, combinant une analyse statistique et thématique.

4. Perception de l'utilité des langues étrangères, appréciation des cours de français et d'anglais et évaluation de l'auto-maîtrise de ces deux langues

Les apprenants de notre corpus semblent très conscients de l'importance des langues étrangères, puisque la majorité : 81%, trouvent qu'elles sont nécessaires, et 11.5% disent qu'elles sont pratiques. Cette utilité est cependant perçue différemment selon les compétences langagières concernées : les compétences de l'oral (compréhension de l'oral et expression orale) sont jugées beaucoup plus importantes que celles de l'écrit (compréhension de l'écrit et expression écrite).

Les cours de français et d'anglais sont généralement appréciés des apprenants de ce corpus, mais les cours de français le sont davantage : 77% des apprenants disent aimer ces derniers, contre 61% seulement qui le font pour les cours d'anglais. En parallèle, il y a plus d'apprenants qui affirment ne pas aimer les cours d'anglais que d'apprenants qui le font pour les cours de français (27% contre 10%). L'appréciation de ces cours étant généralement liée à des considérations relatives à l'utilité et à la facilité de ces derniers.

Nous avons également remarqué, que l'évaluation que ces apprenants se font de leur niveau en français est plus positive que celle qu'ils se font de leur niveau en anglais : 31.5% pensent avoir un bon niveau en français contre 22.5% qui le font pour le niveau en anglais ; alors que seulement 17.5 % (pour le français) contre 30.5% (pour l'anglais) croient avoir un niveau faible dans ces langues. La majorité des apprenants pensant avoir un niveau moyen en français comme en anglais.

### **5. Images du français et de l'anglais dans notre corpus**

Les éléments constituant ces dernières sont principalement relatifs à l'utilité et au prestige de ces langues (280 occurrences). Des représentations concernant la complexité / facilité des deux langues, ont également pu être relevées (79 occurrences). Les éléments d'ordre esthétiques étaient très rarement évoqués (05 occurrences), tandis que ceux exprimant un rapport affectif à ces langues étaient plus nombreux (66 occurrences). En outre, des formules actualisant chaque langue dans l'espace géographique ont été repérées.

#### Image du français

Les apprenants de notre corpus montrent une grande capacité d'observation : le français, par rapport à l'anglais « ...est la langue la plus utilisée au sein de la société ». En plus de cette affirmation générique, nous comptons plusieurs énoncés qui mentionnent les divers univers de cette utilisation :

« En Algérie, le français est la deuxième langue après la langue arabe donc c'est une langue qui est appréciée davantage. Elle est utilisée dans les mass média, dans les institutions et les écoles... »

« *Même si elle [l'amie pour qui cette apprenante argumenterait, pour la convaincre d'étudier le français à l'université] choisit une autre filière à part le français et l'anglais, elle va utiliser la langue française* »

« *La majorité des livres scientifiques sont en français.* »

Le français est effectivement très utilisé à l'université, notamment dans les filières scientifiques, et une grande partie de la documentation utilisée par les étudiants est en langue française.

L'utilité du français dans les études mène naturellement à son utilité dans le domaine du travail. En Algérie « *les chances du travail sont en français plus que l'anglais* », notamment dans le domaine de l'enseignement : « *une fois que tu auras ta licence [de français], tu n'auras pas de problème pour enseigner.* »

Ces paroles sont très pertinentes, car depuis quelques années, les licenciés en français trouvent aisément des postes dans l'enseignement secondaire et surtout dans l'enseignement fondamental. Les licenciés en anglais, quant à eux, n'ont pas cette chance, car il n'y a pas autant de postes pour l'anglais que pour le français.

Mais le français n'est pas confiné dans son utilisation à la vie scolaire et professionnelle. C'« *est une langue qu'on utilise dans nos discussions, soit à la maison soit dehors* » ou comme affirme un autre apprenant « *Cette langue est pour moi la plus parlée dans ma vie personnelle et sentimentale.* »

Le français est donc selon ces apprenants, présent partout dans la société algérienne. C'est pourquoi les Algériens ont un rapport particulier avec cette langue : « *Nous sommes plus proches au français par rapport à l'anglais.* ». C'est aussi la raison pour laquelle le français est « *facile à maîtriser actuellement dans notre société* ». Et enfin, c'est cette présence qui fait que le français soit tant utile en Algérie et qui fait de cette langue « *une langue qu'on doit apprendre* ».

Cependant, si on apprend le français, ce n'est pas seulement parce qu'il est utile en Algérie. Il est également très utile à l'étranger :

« *on peut l'utiliser à l'étranger. [...] on peut s'exprimer avec cette langue à l'étranger avec les personnes étrangères* »

« *Avec une licence de français, on peut partir à l'étranger.* »

### Image de l'anglais

Il y a « *en Algérie peu de gens qui le parlent* ». C'est l'une des raisons pour lesquelles il faudrait apprendre l'anglais ; car parler une langue peu maîtrisée ne va pas sans donner un certain prestige à ceux qui la parlent, comme l'explique cette même apprenante en continuant d'écrire : « *en parlant cette langue, je sentirai sans aucun doute une fierté.* »

Mais ces apprenants présentent d'autres raisons pour justifier la nécessité d'apprendre l'anglais quand on vit en Algérie, comme trouver du travail : « *Vous pouvez être un professeur d'anglais* » ; ou encore communiquer avec des étrangers : « *Si un Anglais venait chez nous, ce sera facile pour moi de parler [avec lui].* »

L'utilité de cette langue est cependant plus grande et plus concrète « *pour aller travailler ailleurs* » : « *Tu pourras sortir par exemple à l'Europe. Tu pourras trouver du travail* ». Si un jeune a une licence d'anglais, « *ce jeune-là, il pourra travailler dans plusieurs pays du monde* ».

L'anglais est tant utile à travers le monde entier, « *parce que c'est la langue du monde actuel, de la technologie et, de l'ouverture sur le monde* », « *l'anglais est devenu la langue de toutes les sciences* » et « *c'est une langue reconnue au niveau mondial.* »

L'anglais apparaît donc dans notre corpus comme une langue importante voire nécessaire à l'échelle mondiale : c'est la langue de la technologie, des affaires, de la mondialisation et du dialogue avec l'Autre. C'est aussi la langue de la plus grande puissance économique et militaire, elle est donc la première langue mondiale et la langue du présent et de l'avenir.

En Algérie, c'est une langue très utile mais rarement maîtrisée car peu présente dans l'environnement socioculturel ambiant. Pour toutes ces raisons, elle bénéficie d'un prestige unique dans ce pays.

La langue française est également représentée comme une langue importante, moins importante que l'anglais à l'échelle mondiale, mais très utile en Algérie où elle est la langue de la réussite sociale et des débouchés professionnels. La langue de l'économie également, du savoir moderne et de la communication. Elle est donc vue comme une langue prestigieuse mais pas forcément une langue des élites : pour nos

apprenants, cette langue est facile et beaucoup d'Algériens la maîtrisent et l'utilisent dans leur vie professionnelle et personnelle, en partie, parce que c'est la langue du colonialisme. Ces apprenants semblent, à ce propos, peu conscients de la diversité des « français » utilisés en Algérie : le français des études universitaires et du travail, celui que les jeunes utilisent entre eux, etc.

Ces deux images ont en commun qu'elles sont surtout constituées d'éléments positifs et laissent paraître des dispositions favorables quant à l'apprentissage de ces langues étrangères.

## 6. Préférences linguistiques générales et choix linguistiques relatifs à l'apprentissage

L'analyse des parties fermées des deux questions présentées ci-dessus a révélé que la langue française est plus souvent préférée (56% de l'ensemble des préférences linguistiques), tandis que la langue étrangère qui est jugée plus intéressante à étudier au niveau de l'université est la langue anglaise, puisque 56% des apprenants choisissent cette langue pour un probable apprentissage.

La répartition de ces résultats selon les différentes variables retenues a montré que :

1. Cette tendance est visible dans la plupart des catégories constituées à partir de ces variables. Le français est plus souvent préféré, tandis que l'anglais est plus fréquemment choisi pour l'apprentissage. Des exceptions ont cependant été notées concernant l'un des sous-groupes correspondants à la variable *groupe socioéconomique et intellectuel d'origine*, ainsi que deux sous-groupes constitués à partir de la variable groupe de référence culturelle. Il s'agit des :

a. groupe socioéconomique et intellectuel peu favorable, où l'anglais est à la fois la langue la plus souvent préférée (52.5%) et la langue la plus fréquemment choisie pour l'apprentissage (52.5%).

b. groupe de référence culturelle orientale, pour qui l'anglais est la langue la plus souvent retenue pour les deux types de choix (49% pour les préférences et 60.5% pour les choix spécifiques à l'apprentissage).

c. groupe de référence biculturelle (ouvert sur les deux cultures), où le français est franchement la langue préférée (73%) et la langue la plus choisie pour l'apprentissage (60%).

2. La lecture verticale des résultats obtenus pour les variables *sexe* et *milieu socioéconomique et intellectuel*, a révélé que les catégories qui préfèrent le plus souvent le français sont également celles qui choisissent le plus d'étudier l'anglais : les garçons par rapport aux filles, et les groupes socioéconomiques les plus favorables par rapport aux moins favorables.

### Motivations de ces différents choix

Afin d'expliquer ces différents résultats, nous avons tenté de mettre en relation les représentations des deux langues avec les différents choix les concernant. L'analyse des motivations présentées par les apprenants pour chaque type de choix, complétée par la confrontation des résultats du croisement de ces choix avec celui des auto-évaluations du niveau des deux langues a révélé que :

1. les différentes représentations constitutives des images du français et de l'anglais, contribuent toutes à l'orientation des deux types de choix : il s'agit des éléments relatifs à l'affectivité, et de la perception de l'utilité et de la facilité de ces langues.

2. cependant, ce sont les représentations concernant la facilité et l'auto-maîtrise de chaque langue qui constituent le facteur déterminant pour ces choix : les apprenants de notre corpus semblent préférer la langue étrangère qu'ils croient le plus maîtriser, qu'ils trouvent plus facile, mais jugent plus intéressant d'étudier celle qu'ils croient moins maîtriser.

Cette perception de la facilité étant liée, dans notre corpus, à l'intensité et à la fréquence de contact avec la langue étrangère. Ce contact pouvant se faire, dès le jeune âge, en milieu naturel ou en milieu institutionnel, c'est-à-dire dans le cadre de l'école ; les réalités historiques et socioculturelles de ce pays font que ces apprenants ont été plus tôt et plus souvent exposés au français qu'à l'anglais, et ce dans les deux milieux. C'est la raison pour laquelle la plupart de ces apprenants préfèrent le français :

« le français est une langue qu'on utilise dans nos discussions, soit à la maison, soit dehors, comme c'était la première langue étrangère qu'on a étudiée. »

« Parce que c'est la première langue que j'ai étudiée. »

Dans la même logique, quelques apprenants, de ceux qui préfèrent l'anglais, mentionnent qu'ils ont étudié cette langue au lieu du français en 4<sup>e</sup> année du primaire :

« parce que la langue anglaise est très préférée pour moi et je l'aime depuis le jours où je connais cette langue et je veux dire depuis 11 ans comme j'étais en 4<sup>e</sup> année (primaire) et le français en 8<sup>e</sup> année (secondaire) ».

« Parce que j'ai étudié l'anglais en classe de 4<sup>e</sup> année. »

## CONCLUSION

Il est important de lire nos données dans leur contexte, c'est-à-dire dans le cadre duquel ils ont émergé. Suivant ce raisonnement, nous pouvons avancer que dans notre corpus, constitué de 89 apprenants de 3<sup>e</sup> A.S., inscrits tous dans un même lycée, le français est plus souvent préféré parce que jugé plus facile, mieux maîtrisé, puisque étudié depuis la quatrième année et qu'il est plus aisé de l'apprendre en milieu naturel. L'anglais est plus fréquemment choisi pour l'apprentissage en milieu institutionnel, car plus difficile et peu présent dans le milieu naturel. Aussi, plus le français est considéré facile, plus il est aimé et moins on veut l'apprendre à l'université.

Il n'est pas question ici de généraliser ces résultats ni d'amplifier leur portée, car ils ne peuvent pas être exempts de biais, pas plus qu'ils ne prétendent être représentatifs. Nous espérons toutefois que certains d'entre eux pourraient, dans une certaine mesure, fournir des pistes de réflexion notamment dans le domaine de la D.D.L.

Notre enquête nous a d'abord permis de mettre en évidence l'intérêt de l'enseignement précoce des langues étrangères : pour nos apprenants, la langue étrangère aimée est celles sentie comme étant la plus facile, c'est-à-dire celle qu'ils ont le plus l'habitude de côtoyer. Dans cette logique, habituer l'apprenant à la langue étrangère dès son jeune âge

signifie augmenter ses chances d'aimer cette dernière, donc augmenter ses dispositions à l'apprendre.

Ensuite, nous sommes arrivés à proposer une hypothèse qui pourrait expliquer bien des représentations et des comportements linguistiques chez ces apprenants : d'un côté, ces derniers semblent ne pas se rendre compte de l'hétérogénéité et de la diversité des usages de la langue française, puisqu'ils croient que la plupart des Algériens la maîtrisent et l'utilisent. D'un autre côté, ils donnent plus d'importance à l'oral qu'à l'écrit, ce qui pourrait signifier que la norme orale extrascolaire, à laquelle ils sont le plus habitués, est pour eux la référence de la langue française.

Ces représentations pourraient être à l'origine de la prétendue facilité de cette langue dans l'esprit de ces apprenants et de leur bonne auto-évaluation de leur maîtrise de cette dernière, laquelle est nettement contrecarrée par la qualité de leurs productions réelles. C'est la raison pour laquelle nous avons suggéré un enseignement des langues étrangères axé sur une définition sociolinguistique de ces dernières, c'est-à-dire une définition qui mettrait en évidence la diversité des normes pour une langue donnée, l'existence de différents registres et niveaux de langue, et aussi le fait que la langue n'est pas un inventaire de mots mais un système cohérent. Un tel enseignement devrait permettre aux apprenants de se rendre compte que parler français ne signifie pas connaître un ensemble de mots qu'ils pourraient glisser dans leurs conversations. La réhabilitation de l'importance de la norme écrite à leurs yeux pourrait aussi être une conséquence de cet enseignement, car ils verraient l'intérêt que cette dernière pourrait leur offrir à l'avenir professionnel. Enfin, le sentiment de suffisance qu'ils ont vis-à-vis de la langue française, tant nocif à son apprentissage (cela ne sert à rien d'étudier le français puisqu'on le maîtrise déjà) pourrait diminuer et laisser place à des représentations plus conformes à la réalité.

## BIBLIOGRAPHIE

1. BILLIEZ Jacqueline, KADI Latifa. Le français écrit dans l'espace public algérien : un développement paradoxal. DEUXIÈMES JOURNÉES SCIENTIFIQUES (1998 : Rabat)

2. BEACCO Jean-Claude. Les dimensions culturelles des enseignements de langue.- Paris : Hachette Livre, 2000.- 192p.
3. BEACCO Jean-Claude. Les idéologies linguistiques et le plurilinguisme. Le français dans le monde [en ligne]. Avril-mai 2001, n°314, [consulté le 13 juillet 2001]. Disponible sur : <http://www.fdlm.org>
4. BOURDIEU Pierre, BOLTANSKI Luc. Le fétichisme de la langue. Actes de la recherche en sciences sociales, 1975, 4, pp. 2-32
5. CALVET Louis-Jean. Linguistique et colonialisme, petit traité de glottophagie.- Paris : Payot, 1974.- 236p.
6. CHERRAD-BENCHERFA Yasmina. Paroles d'étudiants. *Insaniyat: Langues et société*, 2002, 17-18, pp. 111-128
7. DERRADJI Yacine. Vous avez dit langue étrangère, le français en Algérie ? *Revue du Réseau des Observatoires du Français Contemporain en Afrique Noire : Le Français en Afrique*, Didier Érudition, 2001, 15, pp. 43-55
8. DERRADJI Yacine. La langue française en Algérie : particularisme lexical ou norme endogène ? *DES LANGUES ET DES DISCOURS EN QUESTION*. Colloque national (décembre 2002 : Constantine). *Les Cahiers du SLADD*, 2004, 02, pp. 15-24
9. HAYANE Omar. L'enseignement de l'anglais en Algérie depuis 1962.- Alger : OPU, 1989.- 356p.
10. HOUDEBINE Anne-Marie. Dynamique et imaginaire linguistique des mots et des usages. *JOURNÉE DE L'ÉCOLE DOCTORALE DE L'UNIVERSITÉ PARIS V-RENÉ DESCARTES* (novembre 1996 : Paris). / actes coordonnés par : PARLEBAS Pierre. *Éducation, langage et société : Approches plurielles*.- Paris-Montréal : L'Harmattan, 1997.- pp. 91-107
11. JODELET Denise. Représentation sociale : phénomène, concept et théorie.  
In : MOSCOVICI Serge (dir.). *Psychologie sociale*.- Paris : PUF, 1984.- pp. 357-378

12. JODELET Denise. Les représentations sociales : un domaine en expansion. In : JODELET Denise. Les représentations sociales.- 5<sup>e</sup> éd. Paris : PUF, 1997.- pp. 47-78.- (Sociologie d'aujourd'hui)
13. MILIANI Mohamed. Le français dans les écrits des lycéens : langue étrangère ou sabir ? *Insaniyat : Langues et société*, 2002, 17-18, pp. 79-95
14. MOREAU Marie-Louise (coordinatrice). La sociolinguistique : les concepts de base.- Liège : Mardaga, 1997.- 312p.
15. TALEB-IBRAHIMI Khaoula. Les Algériens et leur(s) langue(s) : Éléments pour une approche sociolinguistique de la société algérienne.- Alger : El Hikma, 1995.- 420p.
16. TALEB-IBRAHIMI Khaoula. Entre toponymie et langage, ballades dans l'Alger plurilingue : Les enseignes des rues de notre ville. *Insaniyat : Langues et société*, 2002, 17-18, pp. 9-15

1. Les études de sociolinguistes sur les situations linguistiques de différents pays, dont la France, révèlent en effet une hégémonie grandissante de l'anglo-américain au détriment des autres langues dites internationales, le français notamment. La promulgation, par le Gouvernement français, des différentes lois et décrets prônant l'utilisation du français dans les mass média, les entreprises, etc., et dont la loi TOUBON (1994) est l'exemple le plus évoqué, illustre la teneur de cet impérialisme.
2. BILLIEZ Jacqueline, KADI Latifa. Le français écrit dans l'espace public algérien : un développement paradoxal. DEUXIÈMES JOURNÉES SCIENTIFIQUES (1998: Rabat)
3. Centre national d'études et d'analyse pour la planification. Résultats cités dans : DERRADJI Yacine. Vous avez dit langue étrangère, le français en Algérie ? *Revue des Observatoires du français Contemporain en Afrique Noire : Le français en Afrique*, Didier Érudition, 2001, 15, p. 46
4. MILIANI Mohamed. Le français dans les écrits des lycéens : langue étrangère ou sabir ? *Insaniyat : Langues et société*, 2002, 17-18, pp. 79-95
5. JODELET Denise. Les représentations sociales : un domaine en expansion. In : JODELET Denise (dir.). Les représentations sociales.- 5<sup>e</sup> éd. Paris : PUF, 1997.- p. 53
6. Il s'agit là d'apprenants ayant été touchés par la réforme de 2003, selon laquelle les apprenants avaient le choix d'étudier l'anglais au lieu du français en quatrième année du fondamental.
7. En réalité, la 8<sup>e</sup> année faisait partie du palier fondamental. Actuellement, elle s'insère dans le moyen.